

Le 21 fevrier apres
siempre de publication faicte
de trois bans de mariage pendant
la messe parroissiale de saint
de la Chapelle entre Michel
fils de Michel le jeune et de
Catherine sa femme de la
parroisse de la Chapelle et de
jean girard fils de laurier
girard et francoise laurier
de la parroisse de saint
ban public par trois dis
manches scandez le 13
le 20 fevrier la semaine qui
le soit de donner en mariage
ou en commun il n'est approuve
par le Curie de la Chapelle
de la Chapelle signe de luy et de
du 20 fevrier avec paraphes
de la sorte Egal Curie de la Chapelle
lequel ban ont aussi faicte
parmy Curie son signe a pareille
dimanche qui de luy a mis en la
parroissiale de saint qui le soit
trouvent aucun opposition
son signe Curie de luy fait
la publication dudit mariage et

